

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1624

Artikel: Pendulaires ou navetteurs/teuses?
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une nouvelle représentativité

Après la consécration populaire de la Conférence des gouvernements cantonaux, il est temps d'envisager un rééquilibrage institutionnel.

A l'origine on peut penser que la CdC (Conférence des gouvernements cantonaux) n'était qu'un sigle de plus, graphiquement original. Encore un de ces prétextes à rencontres, utiles pour entretenir l'amitié confédérale, mais aussi dévoreuses du temps de magistrats à l'agenda chargé. Et surtout sans pouvoir décisionnel.

Créée en 1993, la CdC s'est donné les moyens d'exister. Elle dispose pour son organisation d'un budget de 2,4 millions. Elle suit les dossiers fédéraux majeurs qui concernent l'ensemble des cantons, comme la répartition du produit de la vente d'or de la BNS; ou l'adhésion à des accords européens. Mais elle est sortie de ce rôle aimable et studieux, celui du fédéralisme coopératif, quand onze de ses membres ont usé,

pour la première fois, du référendum des cantons et quand, à l'injonction de l'ensemble de la CdC, le peuple et les cantons ont rejeté sèchement le paquet fiscal concocté par le Parlement. Pour la CdC, c'était le baptême du feu, victorieux, historique.

Le Conseil des Etats sans masque

Le 16 mai 2004, par son refus du paquet fiscal, le peuple a désavoué d'abord le Parlement. Car ce fut par un bricolage de dernière minute que furent prises en compte les revendications des milieux immobiliers au détriment des cantons qui ne furent pas consultés. Or le Conseil des Etats fut un des artisans de ce coup de force, un codécideur. Lui qui passe pour être la «Chambre des cantons», parce que chaque canton a

droit à deux représentants élus selon le droit cantonal, il était contredit et mis en échec par les représentants des gouvernements cantonaux. Le Conseil des Etats était remis à sa place: chambre à majorité conservatrice, proche des milieux économiques.

Un rééquilibrage biaisé

Les intérêts cantonaux de la CdC ont mis en échec les intérêts politiques du Conseil des Etats. La CdC s'en trouve renforcée. Elle devient un facteur de rééquilibrage. En fait, le référendum des cantons a mis à découvert le dysfonctionnement des institutions et de leur représentativité démocratique. Recensons.

CdC (sans pouvoir décisionnel). Chaque canton dispose d'une voix: c'est une diète. Les

gouvernements cantonaux seuls décident des mandats de vote.

Conseil des Etats. Deux sièges sont attribués à chaque canton, qui ont choisi, à deux exceptions près, le système majoritaire. La prime aux milieux conservateurs et économiques est assurée.

Conseil national. Election proportionnelle. Mais elle ne peut être appliquée dans les petits cantons qui ont droit au minimum à un député, donc élu au système majoritaire; dans plusieurs cantons, la proportionnelle est faussée car elle ne peut s'appliquer qu'à un trop petit nombre de sièges. Un quorum de fait, élevé, exclut les partis minoritaires.

Aux trois niveaux, les rééquilibrages sont faussés. Le Conseil des Etats est mis à nu comme chambre conservatrice mais pas la CdC qui fonctionne comme une diète. Le Conseil national devrait, étant élu à la proportionnelle, être le pendant du Conseil des Etats, mais la proportionnelle est inadaptée aux trop petites circonscriptions cantonales.

Une révision du système s'impose donc. Notre première proposition est d'élire le Conseil national par circonscription régionale, où puisse s'appliquer réellement la proportionnelle. Ce serait l'occasion de donner aux régions une première légitimité politique, sans remettre en cause substantiellement les cantons. D'autres approches sont possibles. Mais une révision doit être mise impérativement à l'ordre du jour.

ag

Pendulaires ou navetteurs/teuses?

Selon les statistiques, les Suisses circulent beaucoup pour des raisons professionnelles. Les bouchons routiers et l'entrée en vigueur du nouvel horaire des transports publics le confirment. Grâce à la prochaine mise en service du nouveau tronçon ferroviaire entre Berne et Olten, le parcours Berne-Zurich (120 kilomètres) s'effectuera en 54 minutes, seulement 13 minutes de plus que le tram 9 qui traverse la ville de Zurich des hauteurs de Triemli jusqu'à Hirzenbach (une dizaine de kilomètres). La NZZ a relevé ce fait. Dans l'édition dominicale du 24 octobre un commentateur soutient la construction d'un vrai réseau à grande vitesse avec des liaisons tous les quarts d'heures. On bâtit à grands frais de nouvelles liaisons alpines qui permettront de traverser rapidement notre pays mais on ne facilite guère la circulation à l'intérieur de notre espace économique et notamment des agglomérations. On pourrait se demander si ces liaisons ne favorisent pas les nomades fortunés qui peuvent choisir leur domicile en fonction de la charge fiscale et travailler là où les équipements publics permettent le mieux de traiter les affaires? L'harmonisation fiscale reste une nécessité pour permettre un développement équilibré de la Suisse.

cfp